

Séminaire « L'investissement social : Quelle stratégie pour la France ? »

Séminaire conduit en partenariat par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), France Stratégie (Commissariat général à la stratégie et à la prospective), le Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP Sciences Po) et la Fondation Apprentis d'Auteuil

Séance 4 : Investir pour l'articulation vie familiale et vie professionnelle et l'égalité entre les femmes et les hommes

le 21 juin 2016 de 9h30 à 17h45

à Sciences Po, Amphithéâtre Erignac, 13 rue de l'Université, 75007 Paris

Propos introductif

L'objectif des politiques visant à favoriser l'articulation vie familiale - vie professionnelle est de permettre à toutes et tous de mener une carrière la plus complète possible tout en permettant une vie privée et une vie familiale épanouies. Il s'agit bien d'articuler deux sphères complémentaires dans la vie des individus et non pas deux sphères contraires (d'où le terme d'articulation plutôt que de conciliation) qui visent de fait l'égalité femmes-hommes. Les politiques visant à favoriser l'articulation vie familiale - vie professionnelle encouragent et permettent de maintenir les femmes, les mères notamment, sur le marché du travail. En ce sens elles peuvent contribuer à l'égalité des femmes et des hommes. Cependant, ces politiques ne peuvent atteindre leur objectif que si en parallèle au maintien des femmes sur le marché du travail, les hommes participent plus amplement aux tâches domestiques.

Les politiques d'investissement social cherchent à investir dans les capacités futures des individus, mais elles visent aussi à mobiliser au mieux et selon le souhait des individus leurs « capacités » acquises (cf. Amartya Sen). Dans le cadre des politiques d'investissement social, favoriser le travail des femmes répond à plusieurs objectifs : encourager la natalité face au vieillissement démographique, développer les services de prise en charge des personnes dépendantes (jeunes et vieux), réduire les risques de pauvreté des enfants (la pauvreté des enfants est toujours plus faible dans les ménages où les deux parents travaillent) et augmenter les taux généraux d'emploi (afin de dégager des ressources pour les retraites). L'enjeu est que l'approche d'investissement social intègre également l'objectif sociétal et démocratique d'égalité des sexes en intégrant l'impact différencié des dispositifs sur les femmes et les hommes ou encore en pensant l'articulation vie professionnelle-vie familiale également pour les hommes.

Cette séance aborde la question de façon globale, en s'intéressant notamment aux différents dispositifs publics facilitant l'articulation vie professionnelle et vie familiale, dont les controversés congés parentaux, la notion de libre choix ou les dispositifs d'accueil des personnes dépendantes. L'enjeu sera aussi de ramener les politiques d'emploi et les

politiques des entreprises au centre de l'interrogation, notamment en ce qui concerne l'organisation du travail et sa capacité à intégrer la plus-value collective à long-terme de l'articulation vie professionnelle/vie familiale tant pour les femmes que pour les hommes. Trois grandes séries de question seront abordées au cours de cette séance du séminaire « l'investissement social : quelle stratégie pour la France ? »

1- L'égalité des sexes, enjeu de l'investissement social

Alors que les femmes réussissent mieux que les hommes dans les études, un plafond de verre empêche une progression professionnelle correspondant à leur niveau de qualification. Le fait que les contraintes de la vie familiale pèsent principalement sur les femmes explique en grande partie les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes. Si les femmes changent peu en France leurs comportements professionnels à l'arrivée du premier enfant, tout change avec le deuxième enfant (environ un tiers des femmes ayant un deuxième enfant passe à temps partiel, un tiers s'arrête de travailler) et plus encore à l'arrivée du troisième enfant (près des deux tiers s'arrête de travailler). En outre, leurs carrières sont également percutées par la prise en charge de la dépendance. C'est pourquoi politique d'emploi, politique sociale et politique familiale mériteraient sans doute d'être elles-mêmes mieux articulées. La manière dont ces politiques peuvent mieux être articulées sera au cœur des interrogations de cette séance.

2- Politique familiale et politique d'emploi : l'investissement social pour assurer la nécessaire transversalité

La promotion de l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale s'est progressivement imposée au cœur de la politique familiale française depuis les années 1980 par le développement des structures d'accueil pour les enfants et la mise en place d'un congé parental. Mais cette conciliation ne vise alors pas tant un objectif d'égalité des sexes que le maintien du taux de natalité. Quant aux politiques d'égalité professionnelle, il faut attendre les années 2000 pour que la question de l'articulation y soit interrogée. Il reste que le lien entre ces politiques familiales et les politiques d'égalité professionnelles n'est pas toujours fait, et que la question des incitations visant à rééquilibrer la répartition des tâches domestiques en tenant compte de la nécessaire place des hommes au sein du foyer, selon le modèle du double apporteur de revenus et double « *carer* », reste posée.

3- La participation des entreprises

D'après l'Observatoire de l'équilibre des temps et de la parentalité en entreprises, 97 % des salariés parents affirment que l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale est un sujet de préoccupation important pour eux, mais 72 % considèrent que leur employeur ne fait pas beaucoup de choses pour les aider. La question de l'articulation vie familiale-vie professionnelle est véritablement un enjeu pour les entreprises. Malgré les incitations fiscales des pouvoirs publics, celles-ci demeurent très inégalement investies dans l'aide à l'articulation pour leurs salariés avec une forte hétérogénéité des pratiques. Des études ont pourtant montré que lorsque les salariés bénéficient d'une organisation de leur temps de travail compatible avec leur vie familiale, on constate une baisse de l'absentéisme et un plus fort engagement dans la vie de l'entreprise.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Ouverture : le président de la Cnaf

- **9h30-12h30 L'articulation vie familiale vie professionnelle, la prise en charge du care, les inégalités hommes femmes et l'investissement social**

Les taux d'emploi des femmes sont plus faibles que celui des hommes, les carrières des femmes sont soumises à un plafond de verre. Comment permettre aux femmes d'avoir les carrières qu'elles souhaitent et qui correspondent mieux à leur niveau de qualification ? Cette première session se propose de comprendre de façon systémique l'articulation des politiques d'égalité professionnelles, des politiques familiales (notamment de prise en charge des personnes dépendantes) et des politiques d'organisation du travail des entreprises.

Animation : Bruno Palier

a) Cadrage théorique

- 1- **Hélène Périvier**, OFCE - L'impact des politiques publiques de « conciliation » sur l'égalité dans une perspective comparatiste.

b) Situation française

- 2- **Danielle Boyer** (Observatoire national de la petite enfance, Cnaf) – Impacts des congés parentaux pris par les mères et les pères sur leur vie professionnelle et personnelle.
- 3- **Claude Martin** (EHSP) - Effets et enjeux de la prise en charge de la dépendance pour l'égalité femmes-hommes.
- 4- **Delphine Brochard** (Université Paris 1) - Le rôle des entreprises en matière d'articulation vie professionnelle et familiale : limites et opportunités.

c) Evaluations

- 5- **Yannick L'Horty** (Université Paris 12) - Evaluation des expérimentations territoires d'excellence pour l'égalité.
- 6- **Christel Gilles** (France Stratégie) – Le coût économique et social des discriminations femmes-hommes*.
- 7- **Thomas Breda** (Paris School of Economics) – Féminisation et performances économiques et sociales des entreprises.

*à confirmer

- **14h- 15h30 Quelles expériences en matière d'égalité et d'articulation vie familiale et vie professionnelle ?**

Cette session permettra de faire le point sur diverses expériences en matière d'insertion professionnelle des femmes, d'articulation vie familiale et vie professionnelle, et de mesurer l'impact de celles-ci sur l'égalité (notamment professionnelle) entre femmes et hommes, mais aussi de mesurer la causalité inverse : à savoir dans quelle mesure ce sont les politiques d'égalité qui permettent une meilleure insertion professionnelle des femmes.

Animation : Sandrine Dauphin, Cnaf

- 1- **Vanessa Wisnia-Weill** (France Stratégie) – Enseignements des expériences françaises et étrangères sur les mesures en faveur de l'articulation vie professionnelle et familiale pour l'égalité.
- 2- **Antoine de Gabrielli** (Projet Happy Men) - L'articulation vie professionnelle-vie familiale : une question pour les hommes également.
- 3- **Mara Maudet** de l'Institut d'éducation et des pratiques citoyennes (IEPC) : L'exemple des crèches à vocation d'insertion professionnelle.
- 4- **Caroline De Haas** (fondatrice du groupe *Egae*) - Investir dans l'égalité hommes femmes, quel intérêt/obstacle pour les entreprises ?

Pause

- **16h-15-17h30 Table ronde**

Mobiliser les entreprises

Synthèse et enjeux + animation, Sandrine Dauphin et Bruno Palier

Cette table ronde vise à revenir sur les acquis de la journée, et à se focaliser plus particulièrement sur le rôle des entreprises. Trois questions importantes seront notamment abordées :

- 1- Comment les entreprises peuvent-elles contribuer à une bonne articulation entre vie professionnelle et vie familiale ?
- 2- Sur quels argumentaires peut-on mobiliser les entreprises pour l'articulation vie familiale - vie professionnelle ?
- 3- Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à cette mobilisation ?

*à confirmer

- **Stéphanie Seydoux**, Cheffe du Service des droits des femmes et de l'égalité
- **Clémence Helfter**, CGT
- **Dominique Marchal**, CFDT
- **Antoine Fouchet**, Medef *
- **Barbara Levéel**, Responsable Groupe de la Diversité et de la Responsabilité Sociale et Environnementale des Ressources Humaines de BNP Paribas
- **Catherine Boisseau-Marsault**, directrice des études et de la prospective de l'Observatoire de l'équilibre des temps et de la parentalité en entreprise

- **17h30-17h45 Clôture**